

LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES



CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL 13

176, Avenue de Montolivet – BP 50058 – 13375 MARSEILLE Cedex 12

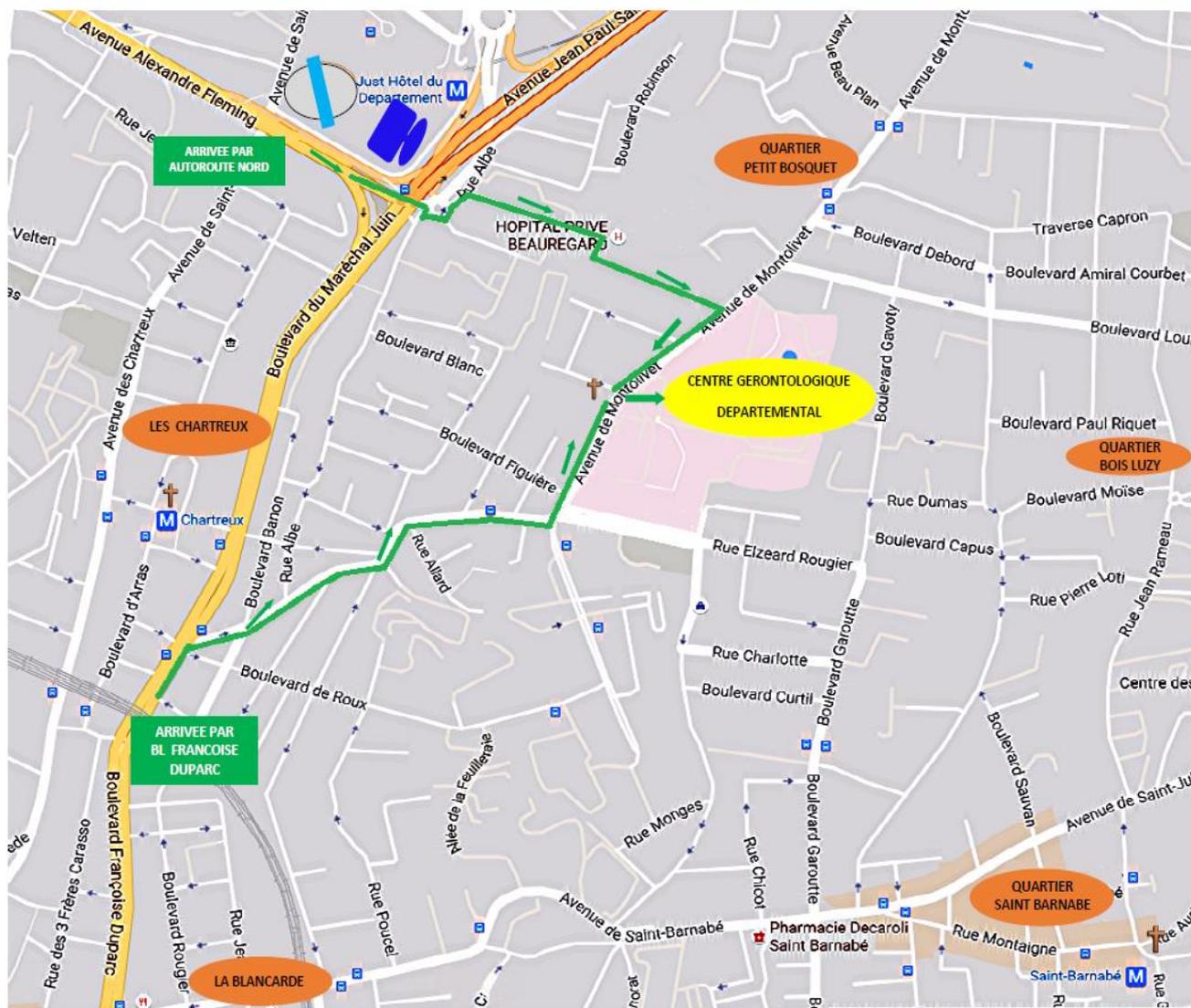
Téléphone : 04.91.12.74.00 - Mail cgd@cgd13.fr – www.cgd13.fr

SOMMAIRE

1-Accès au CGD	3
2-Le mot du Directeur des soins	5
3- Soutien financier du projet professionnel	6
4-Présentation du CGD	7
3-1 Organigrammes	7
3-2 Instance	9
5- Les droits et devoirs des stagiaires	10
6- Les 12 clefs de réussite d'un stage en gériatrie	11
7- Prise en charge médicamenteuse du patient	12
8- Charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers en stage	14
9-Fiches descriptives des services	
9-1 Service de court séjour gériatrique	15
9-2 Unités de soins de longue durée hôpital	16
9-3 Court séjour Alzheimer/ Unité cognitivo-comportemental	17
9-4 Accueils de jour 1et 2	18
9-5 Pavillon Jean Masse EHPAD	19
9-6 Pavillon Jean Masse USLD	20
9-7 Pavillon Jean MASSE unité Alzheimer	21
9-8 Pavillon Estaque	22
9-9 Pavillon Etoile	23
9-10 SSIAD	24
9-11 Equipe Mobile Alzheimer	25
9-12 Hospitalisation à Domicile	26
9-13 Soins de Suite et de Réadaptation	27
10– Evaluation de l'accueil et de l'encadrement des stagiaires	28

1-ACCES AU CGD

PLAN D'ACCES A L'ETABLISSEMENT



Accès en transports en commun

Métro ligne 1, Arrêt Cinq Avenues, puis Bus 6, arrêt « Centre Gérontologique »

Métro ligne 1, arrêt Chartreux, puis bus 67, arrêt « Centre Gérontologique »



PLAN DU CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL

2-LE MOT DU DIRECTEUR DES SOINS

Mr J-P RONGICONI

" C'est un grand plaisir d'accueillir des stagiaires dans cet établissement. Je vous souhaite la bienvenue au nom du Directeur et de l'ensemble des équipes dans cette institution centenaire.

Centre de référence, le Centre Gérontologique Départemental a pour mission d'accueillir des personnes âgées au sein de lieux de soins et de lieux de vie.

Cette vocation s'est accompagnée au cours des années de profondes évolutions architecturales et organisationnelles développant une performance soignante qui allie qualité et sécurité des soins et de l'accompagnement.

Durant la formation, le stage occupe une place essentielle. Il est à la fois un lieu d'apprentissage, d'intégration des connaissances, d'acquisition des compétences et de professionnalisation.

*Le stage, c'est pour vous l'occasion d'acquérir ce qu'un artisan appelait « le biais du gars », c'est-à-dire le savoir-faire, les habiletés, les ruses... des professionnels *.*

Le stage pour nous c'est un échange, vos questions nous aident à développer nos compétences, à mettre en mots nos savoirs nés de l'expérience.

L'ensemble des équipes soignantes est mobilisé au quotidien pour votre accompagnement. Ces équipes s'appuient :

- √ *sur les valeurs du service public qui doit à toute personne la permanence, la continuité des soins, la qualité de l'accueil et des prestations, la compétence et la disponibilité du personnel.*
- √ *sur les valeurs professionnelles éthiques et déontologiques basées sur le respect de la vie et de la personne quelles que soient ses origines, sa culture et ses croyances, sur le respect de la dignité et de l'intimité du patient et de sa famille, sur le respect de la volonté de l'individu quelles que soient la gravité de sa pathologie et l'altération de ses facultés.*
- √ *sur l'engagement et la responsabilité professionnelle pour lesquels chaque soignant assume ses devoirs notamment en matière de confidentialité et de secret professionnel, d'information, de dispensation de soins individualisés et d'actualisation permanente des connaissances professionnelles.*

Dans notre rencontre, vous êtes acteur de votre formation. Votre engagement, votre questionnement vous aideront à appréhender la complexité hospitalière, ses missions et la déclinaison particulière et individuelle des logiques et compétences soignantes. Avec votre institut de formation, nous vous accompagnerons dans la construction des réponses.

BON STAGE....."

* Noël DENOYEL – Maître de Conférence à l'Université de Tours - « Le biais du gars » et la raison expérientielle »

1-SOUTIEN FINANCIER DU PROJET PROFESSIONNEL

Les contrats d'apprentissage et allocations d'études

Le contrat d'apprentissage et l'allocation d'études peuvent être proposés à partir de la 2^{ème} année d'étude en formation infirmier.

La rémunération est différente selon que l'étudiant soit en 2^{ème} ou en 3^{ème} année.

Le contrat proposé est un engagement dont la durée est proportionnelle à celle de l'allocation.

Il est à noter qu'une aptitude médicale est nécessaire pour le contrat d'apprentissage comme pour l'allocation d'étude.

Informations spécifiques :

- Allocation d'étude

Cette dernière est versée pendant le temps de la formation à partir de la signature du contrat et aucune heure de travail n'est due au Centre Gérontologique Départemental pendant les études. L'étudiant doit cependant effectuer son stage pré-professionnel au sein de l'établissement.

- Contrat d'apprentissage

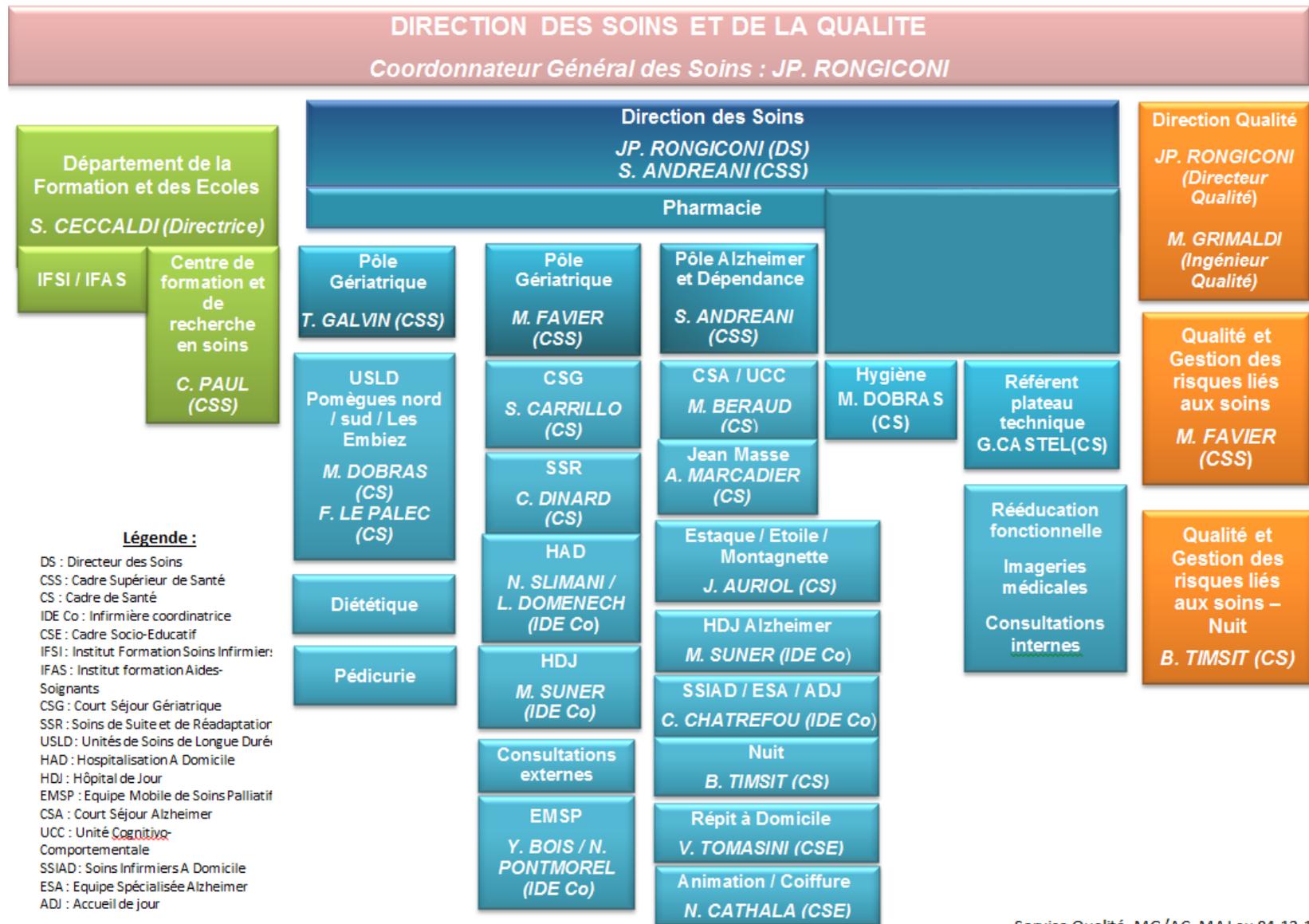
L'étudiant s'engage à travailler 300 heures par an au Centre Gérontologique Départemental à partir de la signature du contrat ainsi qu'à y effectuer son stage pré-professionnel.

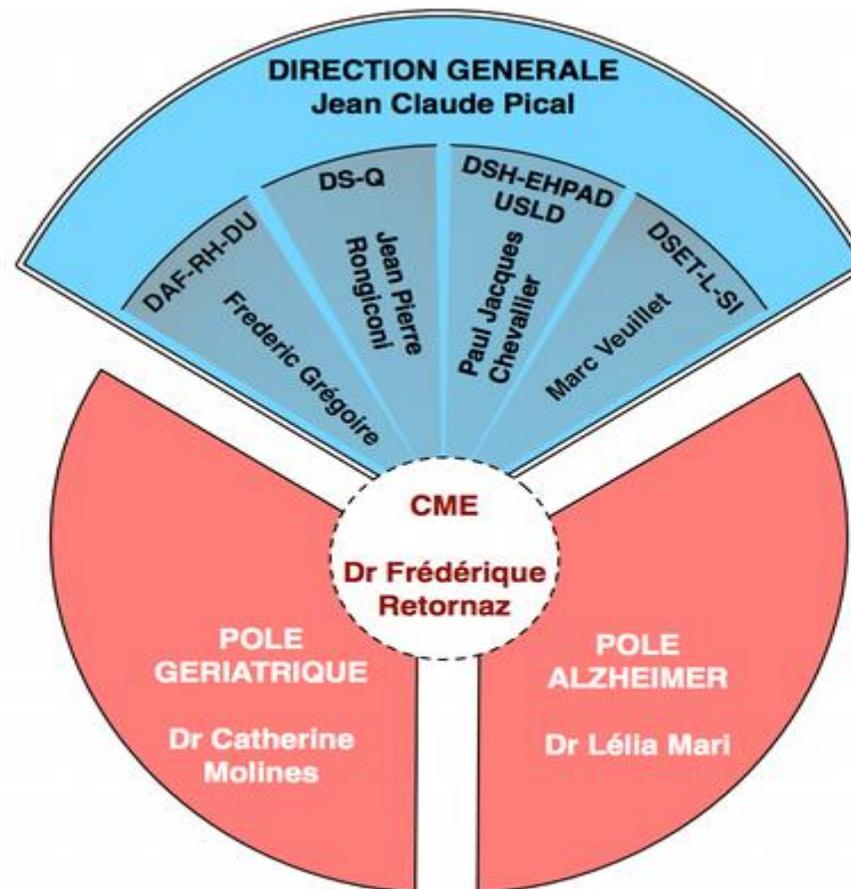
Un tuteur est désigné pour le suivi de l'étudiant sur la durée de son contrat. Le salaire proposé est proportionnel au SMIC.

L'étudiant qui est en contrat ou qui perçoit une allocation est assuré d'avoir un poste d'infirmier après l'obtention de son diplôme.

4-PRESENTATION DU CGD

4-1 ORGANIGRAMME





DAF-RH-DU : Directeur des Affaires Financieres, Ressources Humaines et du Département des Usagers
DS-Q : Directeur des Soins et de la Qualité
DSH-EHPAD-USLD : Directeur des Secteurs d'Hébergement EHPAD et USLD
DSET-L-SI : Directeur des Services Economiques, Techniques et Logistiques et du Système d'Informations
CME : Commission médicale d'établissement

4-2 INSTANCES

La Commission Médicale d'Etablissement (C.M.E.)

- Président de C.M.E. : Docteur Frédéric RETORNAZ
- La C.M.E. est l'instance représentative de la communauté médicale et coordonne, avec le directeur, la politique médicale du C.G.D.

➔Sous-Commissions de la C.M.E.

- Sous-commission dédiée à la lutte contre les infections nosocomiales :
Président : Dr Lélia MARI
- Sous-commission dédiée à la lutte contre la douleur (CLUD) :
Président Dr Mavosoa RAZAFIARISSON
- Sous-commission dédiée à la sécurité transfusionnelle, à l'hémovigilance et à la biovigilance : Président Dr Caroline FRANQUI
- Sous-commission dédiée à la Pharmacovigilance, des dispositifs médicaux stériles et de la matériovigilance: Président Dr Marie-Bénédicte VINCENTELLI
- Sous-commission des antibiotiques: Président Dr Lélia MARI
- Comité de Liaison Alimentation et Nutrition (CLAN) : Président Dr Christel GILLE
- Sous-commission dédiée à la l'Evaluation des Pratiques Professionnelles :
Président Dr Aline BISMUTH
- Sous-commission dédiée à la Permanence des Soins et à la prise en charge des urgences vitales : Président Dr Daniel FRANT
- Sous-commission dédiée à l'Information Médicale : Président Dr Catherine MOLINES
- Sous-commission dédiée à la l'Ethique et aux soins palliatifs : Président Dr Faima MASSEBOEUF

La Commission des Soins Infirmiers, Rééducation et Médico-Technique (C.S.I.R.M.T.)

- Organe de représentation et d'expression des professionnels soignants chargée d'examiner les problématiques paramédicales.

Le Comité Technique d'Etablissement (C.T.E.)

- Représente les personnels non médicaux (instance consultative)

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.)

- Contribue à l'amélioration des conditions de travail et à l'analyse des risques professionnels (instance consultative)

La Commission des Usagers (CDU)

Cette commission doit permettre :

- de veiller au respect des usagers,
- de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil de la personne malade et de ses proches ainsi que la prise en charge.

Le Conseil de la Vie Sociale

Le Conseil de la vie sociale a pour mission de donner son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'Etablissement au niveau de la partie EHPAD.

5-LES DROITS ET DEVOIRS DES STAGIAIRES

- Les stagiaires doivent avoir travaillé leurs objectifs de stage en amont
- **Confidentialité** : les stagiaires sont tenus aux mêmes obligations que le personnel du CGD, notamment au secret professionnel et à la discrétion professionnelle
- Stationnement des véhicules des stagiaires n'étant pas autorisé, l'accès se fait à pieds.
- La tenue règlementaire s'impose : pantalon / casaque adaptés, propres et fermés, sans habit civil en dessous, chaussures fermées, cheveux attachés, pas de bijoux, ni vernis à ongles.
Le stagiaire doit arriver en civil et se changer dans le service
- Les pauses ont lieu en accord avec l'équipe
- **ABSENCES** : en cas d'absence, le stagiaire doit prévenir le service dans les premières heures de la vacation
- **Les déclarations d'Accident du Travail (AT)** doivent être faites à l'établissement de formation dont dépend le stagiaire. En cas **d'accident d'exposition au sang**, suivre le protocole affiché dans la salle de soins.

6-LES CLES DE REUSSITE D'UN STAGE EN GERIATRIE

1. Se présenter à l'équipe et à chaque membre du personnel
2. Etablir, présenter clairement ses objectifs de stage au tuteur et de lui expliquer où vous en êtes par rapport à vos connaissances.
3. Garder une attitude adaptée auprès des soignants, ne pas hésiter à poser des questions, à faire preuve de curiosité intellectuelle.
4. Savoir qu'il est important d'avoir et de rechercher la distance thérapeutique avec chaque patient ou résident.
5. Toujours se référer à l'infirmière (élève IDE) à l'AS (élève AS) de service face à la demande des patients ou résidents (possible consigne médicales particulières), ne jamais donner de traitement, même prescrit, sans le contrôle de l'infirmier.
6. Transmettre toute information sur les patients ou résidents par oral à l'infirmière du service.
7. Prendre en charge son patient ou résident globalement (dimension technique complète : nursing, traitement, entrée, sortie, relationnelle).
8. Travailler en équipe, la collaboration active avec toutes les catégories professionnelles est nécessaire.
9. Par souci de sécurité des patients déambulants ayant des troubles cognitifs : vous devez être particulièrement vigilant à la fermeture des portes.
10. Ne jamais laisser le chariot de soins/ou de médicament sans surveillance.
11. Toujours demander au patient/résident de décliner son identité. Ne jamais lui dire « vous êtes bien M. Martin ? » mais « quel est votre nom ? ». Vérifiez le bracelet d'identité dans les secteurs où ils sont posés systématiquement.
12. Lisez le livret d'accueil patient/résident, il vous apportera des informations sur l'établissement, son fonctionnement et les informations obligatoires à donner aux patients et familles.
13. Prenez connaissance de la localisation du chariot d'urgence
14. Retenez le n° d'urgence qui est le **7112**
15. Familiarisez-vous avec les différents outils de gestion utilisés dans l'établissement : Dossier et diagrammes de soins, logiciel OSIRIS, différentes échelles d'évaluation, GIR...
16. Respectez les protocoles en vigueur dans la structure (classeur des 12 protocoles principaux de l'établissement dans l'unité de soins et sur Intranet).

Centre Gériatrique Départemental

Recherche...

Recherche CGD Recherche Google Recherche BCB

Annuaire du CGD Documents en ligne Messagerie CGD13 Consulter Agenda Communication et presse Consulter les archives Demander une intervention Connexion utilisateur

Applications

- Admissions
Accès aux listes (attente et retrait de dossier)
- Agirh e-GTT
Gestion du Temps de Travail Médical
- Ambulances
Commandes Ambulances
- Ameli
l'Assurance Maladie en ligne
- Athome
Logiciel HAD
- Blue Medi
Qualité - Gestion Incidents - Gestion documentaire
- Business Object
B.O. Requêteur
- ClickView SIL

Documents en ligne

- SRV-DATAVOL / Intranet / 1. PROCEDURES et PROTOCOLES
- CIRCUIT DU MEDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX
- GESTION DOSSIER PATIENT
- HYGIENE CLIN
- MANAGEMENT
- PARCOURS PATIENT
- QUALITE - GESTION DES RISQUES
- SOUTIEN LOGISTIQUE ET TECHNIQUE
- SYSTEME D'INFORMATION

7- PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE DU PATIENT

Lors de ses stages, l'étudiant infirmier est pleinement intégré au milieu professionnel et est reconnu légalement habilité à exercer la profession. (article L. 4311-12 du CSP).

Dans ce cadre, au cours de vos stages, vous allez être amené à administrer des médicaments aux patients.

Il faut toujours que vous gardiez à l'esprit qu'un médicament n'est pas un produit anodin. Il a pour but de soigner ou de soulager le patient mais il peut aussi présenter des effets indésirables : c'est ce qu'on appelle le rapport bénéfice/risque propre à chaque médicament.

C'est donc un produit qui peut être dangereux pour la santé particulièrement lorsqu'on se trompe en l'utilisant.

En établissement de santé, il existe un risque important d'erreur médicamenteuse : La moitié des évènements indésirables graves à l'hôpital provient d'une erreur médicamenteuse et la majorité de ces erreurs sont des erreurs d'administration.

Ces erreurs sont à distinguer des effets indésirables car elles ne sont pas liées au médicament lui-même mais à la façon dont on l'utilise.

Les conséquences d'une erreur médicamenteuse peuvent être très graves pour la santé du patient et même parfois causer son décès. Il faut qu'en tant que soignant vous en ayez pleinement conscience aussi bien au cours de vos stages d'étudiant que tout au long de votre carrière.

Les erreurs médicamenteuses trouvent leur origine le plus souvent dans des causes multifactorielles telles que :

- le médicament lui-même dont la présentation ou les modalités d'utilisation peuvent contribuer à la survenue d'une erreur,
- le patient et son comportement face à sa pathologie et son traitement,
- les professionnels de santé dont les connaissances, les compétences et l'expérience influencent le bon usage du médicament
- l'organisation des pratiques professionnelles au cours du circuit du médicament,
- les moyens mis à la disposition des professionnels et du patient lui-même,
- la gestion logistique du circuit du médicament (commande, réception, transport et livraison, stockage, préparation des piluliers),
- le management institutionnel et professionnel au sein de l'établissement
- etc....

Tous les types d'erreurs peuvent se produire, même celles qu'on imagine impossibles :

- administration des médicaments d'un patient à un autre,
- erreur de dose,
- erreur de produit,
- mauvaise voie d'administration,
- etc....

Il est important de comprendre que certaines catégories de patients sont plus sensibles que d'autres au risque d'erreurs médicamenteuses et à leurs conséquences.

Dans notre établissement, à vocation gériatrique, les patients sont particulièrement exposés car :

- leur comportement peut perturber leur prise en charge (ex : patient incohérent, non compliant)
- leur physiopathologie les rend plus fragiles face aux effets des médicaments
- la polymédication aggrave les risques d'interactions médicamenteuses en cas d'erreurs

Vous devez donc redoubler de vigilance lorsque vous administrez un médicament à un patient fragile tel qu'un patient âgé.

En pratique, pendant votre stage, vous devrez :

- **vous assurer d'administrer : le bon médicament, à la bonne dose, au bon moment, sur la bonne voie, au bon patient**
- **en cas de doute, vous abstenir d'administrer le médicament et demander conseil à votre IDE référent ou au médecin**
- **en cas d'erreur avérée : prévenir immédiatement l'IDE du service et/ou le médecin afin que des dispositions de prise en charge du patient soient prises au plus tôt**

⇒ S'assurer qu'on administre le bon médicament c'est :

- vérifier le nom du médicament (nom de spécialité/ dénomination commune internationale), sa forme (comprimé, gélule, forme intramusculaire, IV etc..) et son dosage (5mg, 10mg etc...)

⇒ S'assurer qu'on administre le médicament à la bonne dose c'est :

- vérifier la posologie prescrite par le médecin, le dosage du médicament, le bon calcul de dose pour les perfusions, la durée de la perfusion

⇒ S'assurer qu'on administre le médicament au bon moment c'est :

- vérifier à quel moment le prescripteur a prévu l'administration (ex : matin, midi, un jour de la semaine, un jour sur deux etc...) et vérifier les modalités d'utilisation du médicament (ex : avant le repas, à jeun, pendant le repas, à distance d'un autre médicament, etc...)

⇒ S'assurer qu'on administre le médicament par la bonne voie c'est :

- vérifier par quelle voie le prescripteur a prévu l'administration (VO, IM, IV, SC etc...)

⇒ S'assurer qu'on administre le médicament au bon patient c'est :

- vérifier l'identité du patient en lui demandant son nom et prénom et en vérifiant cette identité par tous les moyens mis à disposition : bracelet d'identification, photos etc...

Tous les professionnels de santé, y compris les plus expérimentés, sont susceptibles de réaliser une erreur médicamenteuse.

Mais en tant qu'étudiant vous êtes plus exposés à ce risque.

Restez vigilants en toutes circonstances.

8-CHARTRE D'ENCADREMENT DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS EN STAGE AU CGD

ARTICLE 1 - Cette charte s'intègre dans le cadre réglementaire et fait référence au Code de la Santé Publique

Selon l'annexe III de l'arrêté du 31/07/2009, relatif au DEI, formation clinique en stage, qualification et agrément des stages, un des critères de qualification d'un stage est l'établissement d'une charte d'encadrement entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants

ARTICLE 2 - Elle s'appuie sur les valeurs fondatrices du projet de soin du CGD

- Valeurs du service public
- Valeurs professionnelles
- Engagement et responsabilité

ARTICLE 3 - Le CGD s'engage

- à proposer des lieux de stage qualifiants
- à désigner un maitre de stage et un tuteur pour chaque stagiaire
- à définir un parcours de stage
- à mettre à disposition des stagiaires, un livret d'accueil actualisé

ARTICLE 4 - L'Institut de formation partenaire s'engage à :

- mettre à disposition du tuteur et du maitre de stage son projet pédagogique
- nommer un formateur référent du stage qui sera un interlocuteur privilégié

9-FICHES DESCRIPTIVES DES SERVICES

9-1 SERVICE DE COURT SEJOUR GERIATRIQUE

SERVICE : Court Séjour	POLE GERIATRIQUE Chef de pôle : Dr MOLINES	CSS : Marie FAVIER
BATIMENT TOUR BLANCHE Localisation : 3^{ème} étage		Effectifs : (A titre indicatif) IDE...8..... AS.....10.... ASHQ...4.....
Nombre de lits : 30	Spécialité : Médecine gériatrique	
Médecin responsable : Dr MOLINES	Cadre de Santé : Sylvie CARRILLO	
Orientations du service : <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de cancérologie - Bilan cardiologique - Bilan hématologique - Soins palliatifs - Bilan de chutes - Bilan neurologique - Bilan nutritionnel - Bilan de perte d'autonomie - Bilan de Syndromes infectieux 		
Situations cliniques prévalentes : <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de la douleur (évaluation, traitement, suivi) • Prise en charge des personnes en fin de vie (accompagnement patient et famille) • Prise en charge en cancérologie (bilan, annonce au patient et famille) • Prise en charge des pathologies cardiaques et des troubles circulatoires (Infarctus, troubles du rythme, OAP, phlébite, insuffisances veineuses, BPCO...) • Prise en charge des anémies (transfusion sanguines) • Prise en charge des syndromes infectieux (pneumopathies, BMR, Clostridium difficile...) • Prise en charge des troubles neurologiques (démence, Alzheimer, AVC, parkinson...) • Prise en charge de pansements complexes (escarres – ulcères – vac...) • Prise en charge des troubles nutritionnels (dénutrition, troubles métaboliques, éducation thérapeutique...) • Prise en charge des troubles urinaires et du transit (rétentions urinaires, syndrome occlusif...) • Prise en charge sociale (réévaluation du maintien à domicile, placement, mesures de protection juridique...) 		
<p>La diversité des situations cliniques en gériatrie permet de pratiquer les actes et les activités en lien avec les compétences évaluées durant le stage.</p>		
Horaires IDE du service : 6 h – 13 h 00 / 13 h 15 – 20 h 15 6h00-16h00/8h00-18h00/10h30-20h30		Horaires étudiant IDE : 7h – 14h / 13h – 20h/9h-16h AS : 7h –14h / 13h – 20h/9h-16h

9-1 UNITES DE SOINS DE LONGUE DUREE

SERVICE : Unités de Soins de Longue Durée	POLE GERIATRIQUE Chef de pôle : Dr MOLINES	CSS : Thérèse GALVIN
BATIMENT TOUR BLANCHE Localisation : •3 ^{ème} étage nord (Les Embiez) •2 ^{ème} étage nord et sud (Pomègues nord et sud)	Effectifs (A titre indicatif) IDE : 13,60 AS : 36 ASHQ : 12 CAE :1 PSYCHOLOGUE : 0,80% ERGOTHERAPEUTE :0,80% ANIMATEUR : 1	
Nombre de lits : 120 (soit 3 unités de 40)	Spécialité : Unité de Séjour de Longue Durée (USLD)	
Médecin responsable : Dr BRIOLANT	Cadres de Santé : <u>Pomègues Nord et Sud /Embiez</u>: Françoise LE PALEC Marie DOBRAS	
<u>Orientations du service :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir à long terme des personnes âgées qui ont une détérioration majeure de leur qualité de vie (physique, sociale, psychologique) - Prise en charge globale et individualisée de la personne âgée - Définir et organiser avec le résidant son projet de vie personnalisé - Accompagner et/ou restaurer l'autonomie du patient face à une incontinence induite - Former les agents à la manutention ciblée comme un soin - Permettre un épanouissement des résidents grâce aux animations - Accompagner avec humanisme et respect les patients au terme de leur vie 		
<u>Situations cliniques prévalentes :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de la douleur (évaluation, traitement, suivi) • Prise en charge des personnes en fin de vie (accompagnement patient et famille, soins palliatifs) • Prise en charge des pathologies cardiaques, troubles circulatoires et respiratoires (Infarctus, troubles du rythme, phlébite, insuffisances veineuses, hypertension, OAP, BPCO...) • Prise en charge des anémies (transfusion sanguines) • Prise en charge des syndromes infectieux (pneumopathies, BMR...) • Prise en charge des troubles neurologiques (démence, Alzheimer, AVC, parkinson...) • Prise en charge de pansements complexes (escarres – ulcères – ...) • Prise en charge des troubles nutritionnels (dénutrition, troubles métaboliques, ...) • Prise en charge d'un patient diabétique • Prise en charge des troubles urinaires et du transit (rétentions urinaires, syndrome occlusif, ...) • Prise en charge sociale (placement, mesures de protection juridique...) • Prise en charge d'un patient dépendant pour tous les actes de la vie courante 		
La diversité des situations cliniques permet de pratiquer les actes et les activités en lien avec les compétences évaluées durant le stage.		
<u>Horaires IDE du service</u> : 6h/13h48 ou 12h42/20h30 Etudiants (voir avec tuteur)	<u>Horaires AS du service</u> : 7h ou en 10/12h <u>Etudiants</u> :7h-14h/12h-19h	

9-3 COURT SEJOUR ALZHEIMER / UNITE COGNITO COMPORTEMENTALE

SERVICE : CSA/UCC	POLE ALZHEIMER ET DÉPENDANCE Chef de pôle : Dr MARI	CSS : Sylviane ANDREANI
BATIMENT TOUR BLANCHE Localisation : 1 ^{er} étage	Effectifs (A titre indicatif) IDE...7..... AS.....10.... ASHQ...7.....	
Nombre de lits : 24	Spécialité : Maladie d'Alzheimer et démences apparentées	
Médecin responsable : Docteur FRANQUI	Cadre de Santé : Myriam BERAUD	
<p><u>Orientations du service</u> : CSA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de démence - Bilan diagnostique et /ou prise en charge Thérapeutique d'un problème somatique aigu. - Bilan gériatrique - Bilan de troubles cognitifs pour patients relevant d'une unité spécifique. <p><u>Orientations du service</u> : UCC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite de soins d'une hospitalisation classique ou d'un court séjour pour des problèmes psycho-comportementaux. - Pertes d'autonomie suite à un problème somatique aigu nécessitant une réadaptation aux gestes de la vie quotidienne. - Troubles psycho -comportementaux modérés chez des patients vivant à domicile 		
<p><u>Situations cliniques prévalentes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de la douleur (évaluation, traitement, suivi) • Prise en charge des pathologies cardiaques et des troubles circulatoires (Infarctus, troubles du rythme, OAP, phlébite, insuffisances veineuses, BPCO...) • Prise en charge des anémies (transfusion sanguines) • Prise en charge des syndromes infectieux (pneumopathies, BMR...) • Prise en charge des troubles neurologiques (démence, Alzheimer, AVC, parkinson...) • Prise en charge des troubles nutritionnels (dénutrition, troubles métaboliques, ...) • Prise en charge des troubles urinaires et du transit (rétentions urinaires, syndrome occlusif...) • Prise en charge sociale (réévaluation du maintien à domicile, placement, mesures de protection juridique...) 		
La diversité des situations cliniques au CSA/UCC permet de pratiquer les actes et les activités en lien avec les compétences évaluées durant le stage.		
<u>Horaires IDE en CSA</u> : 6h/16h ou 10h30/20h30 <u>Horaires IDE en UCC</u> : 9h30/19h30 Etudiants : voir avec le tuteur	<u>Horaires AS du service</u> : 6h/13h ou 13h15/20h15 6h/16h ou 10h15/20h15 Etudiants : voir avec le tuteur	

9-5 PAVILLON JEAN MASSE EHPAD

SERVICE : Pavillon Jean Masse – EHPAD RDC et 1 ^{er} étage. – PASA (1 ^{er} étage)	POLE ALZHEIMER ET DÉPENDANCE Chef de pôle : Dr MARI	CSS : Sylviane ANDREANI
Localisation : Bâtiment Jean Masse	Effectifs théoriques de journée : IDE...1..... AS...3/2..... ASHQ...1/1..... En plus des ressources institutionnelles, le pavillon dispose par ailleurs d'une équipe d'animation, d'1/2 temps de secrétariat ainsi que d'un service de coiffure.	
Nombre de lits : 2 services distincts de 30 places	Spécialité : EHPAD	
Médecin responsable : Dr MASSEBOEUF	Cadre de Santé : Audrey MARCADIER	
Orientations du service : EHAPD - Population vieillissante atteinte de Poly pathologies		
Situations cliniques prévalentes : <ul style="list-style-type: none"> • Polypathologies chroniques telles que insuffisances cardiaque – respiratoire – rénale, pathologies dégénératives : maladies d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, diabète, pathologies psychiatriques, séquelles d'A.V.C. • Maladie d'Alzheimer et apparentées avec poly pathologies chroniques (diabète ...) • Prise en charge de la douleur (évaluation, traitement, suivi) • Prise en charge des personnes en fin de vie (accompagnement patient et famille, phlébite, insuffisances veineuses, BPCO...) • Prise en charge des syndromes infectieux (pneumopathies, BMR...) • Prise en charge des troubles neurologiques (démence, Alzheimer, AVC, parkinson...) • Prise en charge de pansements complexes (escarres – ulcères – vac...) 		
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé. Soins à visée éducative - La spécificité du service permet aux étudiants d'approfondir leurs réflexions relatives à l'impact des troubles cognitifs sur la vie quotidienne. - Quelle que soit la nature des études poursuivies, l'étudiant (e) pourra appréhender les environnements de travail à plusieurs niveaux : dans la mise en œuvre de l'exercice professionnel, dans la dimension complexe des fonctionnements des collectifs de travail, dans la dimension des fonctionnements institutionnels. 		
Horaires IDE du service : 6h / 16h – 7h30 / 17h30 – 10h30 / 20h30 Horaires AS du service : 6h00/13h24 – 06h30/13h30 13h00/20h00 – 12h36/20h00 – 13h15/20h15 – 12h56/20h15	Horaires étudiant IDE : La présence de l'étudiant se définit au regard de la présence du tuteur qui a été identifié pour l'accompagnement. Horaires : 6h / 18h00 – 7h30 / 17h30 – 10h30 / 20h30 Horaires Etudiants AS : Chaque étudiant bénéficie de l'accompagnement d'un binôme AS définit préalablement au début du stage. Horaires : 6h30/13h30 – 13h00/20h00	

9-6 PAVILLON JEAN MASSE USLD

SERVICE : Pavillon Jean Masse – USLD	POLE ALZHEIMER ET DÉPENDANCE Chef de pôle : Dr MARI	CSS : ANDREANI Sylviane
Localisation : Bâtiment Jean Masse – 2 ^{ème} étage	Effectifs théoriques de journée : IDE...1..... AS...3 (12h00) ASHQ...1/1..... En plus des ressources institutionnelles, le pavillon dispose par ailleurs d'une équipe d'animation, d'1/2 temps de secrétariat ainsi que d'un service de coiffure.	
Nombre de lits : 30 places	Spécialité : USLD	
Médecin responsable : Dr MASSEBOEUF	Cadre de Santé : Audrey MARCADIER	
Orientations du service : USLD - Population vieillissante dépendante atteinte de Polypathologies		
Situations cliniques prévalentes : <ul style="list-style-type: none"> • Poly pathologies chroniques telles que insuffisances cardiaque – respiratoire – rénale, pathologies dégénératives : maladies d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, diabète, pathologies psychiatriques, séquelles d'A.V.C. • Prise en charge de la douleur (évaluation, traitement, suivi) • Prise en charge des personnes en fin de vie (accompagnement patient et famille, phlébite, insuffisances veineuses, BPCO...) • Prise en charge des syndromes infectieux (pneumopathies, BMR...) • Prise en charge des troubles neurologiques (démence, Alzheimer, AVC, parkinson...) • Prise en charge de pansements complexes (escarres – ulcères – vac...) • Maladie d'Alzheimer et apparentées avec poly-pathologies chroniques (diabète ...) 		
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé et du plan de soins. - La spécificité du service permet aux étudiants d'approfondir leurs réflexions relatives aux personnes exposées à des niveaux de dépendance élevées ainsi qu'à l'accompagnement de fin de vie. - Quelle que soit la nature des études poursuivies, l'étudiant (e) pourra appréhender les environnements de travail à plusieurs niveaux : dans la mise en œuvre de leur exercice professionnel, dans la dimension complexe des fonctionnements des collectifs de travail, dans la dimension des fonctionnements institutionnels. 		
Horaires IDE du service : 6h / 16h00 – 7h30 / 17h30 – 10h30 / 20h30 Horaires AS du service : 6h00/18h00 – 7h/19h00 – 8h15/20h15	Horaires étudiant IDE : La présence de l'étudiant se définit au regard de la présence du tuteur qui a été identifié pour l'accompagnement. Horaires : 6h / 18h00 – 7h30 / 17h30 – 10h30 / 20h30 Horaires Etudiants AS : Chaque étudiant bénéficie de l'accompagnement d'un binôme AS définit préalablement au début du stage. Horaires : 6h30/13h30 – 13h00/20h00	

9-7 PAVILLON JEAN MASSE UNITE ALZHEIMER

SERVICE : Pavillon Jean Masse - Service sécurisé Longchamp –	POLE ALZHEIMER ET DÉPENDANCE Chef de pôle : Dr MARI	CSS : Sylviane ANDREANI
Localisation : Bâtiment Jean Masse	Effectifs théoriques (à titre indicatif) : IDE...1..... AS.....3/3.... ASHQ...1,5/1..... En plus des ressources institutionnelles, le pavillon dispose par ailleurs d'une équipe d'animation, d'1/2 temps de secrétariat ainsi que d'un service de coiffure.	
Nombre de lits : 30	Spécialité : Maladie d'Alzheimer et Démences Apparentées	
Médecin responsable : Dr MASSEBOEUF	Cadre de Santé : Audrey MARCADIER	
Orientations du service : Maladie d'Alzheimer et autres troubles apparentés.		
Situations cliniques prévalentes : <ul style="list-style-type: none"> • Maladie d'Alzheimer et apparentées avec polyopathologies chroniques (diabète ...) • Prise en charge de la douleur (évaluation, traitement, suivi) • Prise en charge des personnes en fin de vie (accompagnement patient et famille, phlébite, insuffisances veineuses, BPCO...) • Prise en charge des syndromes infectieux (pneumopathies, BMR...) • Prise en charge des troubles neurologiques (démence, Alzheimer, AVC, parkinson...) • Prise en charge de pansements complexes (escarres – ulcères – vac...) 		
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé. - La spécificité du service permet aux étudiants d'approfondir leurs réflexions relatives à l'impact des troubles cognitifs sur la vie quotidienne et à l'adaptation des techniques tant de soins que relationnelles. - Conjointement la spécificité du service permet aux étudiants d'approfondir leurs réflexions relatives aux conditions de vie en espaces sécurisés. - Quelle que soit la nature des études poursuivies, l'étudiant (e) pourra appréhender les environnements de travail à plusieurs niveaux : dans la mise en œuvre de l'exercice professionnel, dans la dimension complexe des fonctionnements des collectifs de travail, dans la dimension des fonctionnements institutionnels. 		
Horaires IDE du service : 6h00 / 16h00 – 7h30 / 17h30 – 10h30 / 20h30 Horaires AS du service : 6h00/13h24 – 06h30/13h30 -13h00/20h00 – 12h36/20h00 – 13h15/20h15 – 12h56/20h15	Horaires étudiant IDE : La présence de l'étudiant se définit au regard de la présence du tuteur qui a été identifié pour l'accompagnement. Horaires : 6h / 18h00 – 7h30 / 17h30 – 10h30 / 20h30 Horaires Etudiants AS : Chaque étudiant bénéficie de l'accompagnement d'un binôme AS définit préalablement au début du stage. Horaires : 6h30/13h30 – 13h00/20h00	

9-8 PAVILLON ESTAQUE

PAVILLON ESTAQUE	POLE ALZHEIMER ET DÉPENDANCE CHEF DE PÔLE : Dr MARI	CSS : Sylviane ANDRÉANI
MÉDECIN RESPONSABLE : Dr MARI	EHPAD: 30 lits EHPAD ALZHEIMER :15 lits UHR: 15 lits	Cadre : Joël AURIOL
ÉQUIPE jour (à titre indicatif) : 4 IDE, 15 AS, 2 AVS, 4 ASG, 9 ASHQ, 1 PSYCHOMOTRICIENNE, 1 ANIMATEUR, 1 COIFFEUSE, 1 SECRÉTAIRE MÉDICALE, 1 AIDE HOTELIERE		
ÉQUIPE nuit : 2 AS		
POPULATION ACCUEILLIE : Population vieillissante atteinte de Polypathologies PATHOLOGIES/SITUATIONS PRÉVALENTES : Polypathologies chroniques : insuffisances cardiaque – respiratoire – rénale, pathologies dégénératives : maladies d'Alzheimer et apparentées, diabète, pathologies psychiatriques, séquelles d'A.V.C.		
MISSIONS PRINCIPALES DE L'IDE : <ul style="list-style-type: none"> •Organisation/Supervision des soins •Collaboration à l'élaboration, mise en œuvre et évaluation du projet personnalisé •Soins à visée éducative : diabète, nutrition, hydratation •Soins à visée préventive : soins de prévention d'escarre, prévention des chutes •Diagnostique curative : pansements d'escarre, perfusion, traitement du diabète ID, administration des traitements et surveillance •Diagnostique palliative : accompagnement de fin de vie 		
ACTES, ACTIVITÉS ET TECHNIQUES DE SOINS RÉALISABLES DANS LE SERVICE : <ul style="list-style-type: none"> •Entretien d'accueil •Soins d'hygiène, de confort et accompagnement dans les AVQ •Entretien d'aide, entretien thérapeutique •Observation clinique du résident dont mesure des paramètres vitaux, outils et échelles d'évaluation (douleur, nutrition, risque d'escarre) •Perfusions périphériques avec calcul de dosage •Pansements simples et complexes •Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols, aspiration •Administration de thérapeutiques médicamenteuses •Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence •Dossier de soins informatisé 		
HORAIRES DES IDE DU SERVICE : 6H00-16H00/10H30-20H30		

9-9 PAVILLON ETOILE

PAVILLON ETOILE	POLE ALZHEIMER ET DÉPENDANCE CHEF DE POLE : Dr MARI	CSS : Sylviane ANDRÉANI
MÉDECIN RESPONSABLE : Dr FRANT	EHPAD: 60 lits	CS : Joël AURIOL
<p>Equipe jour (à titre indicatif) : 2 IDE, 9 AS, 8 ASHQ, 1 ANIMATEUR, 1 COIFFEUSE, 1 SECRÉTAIRE MÉDICALE</p> <p>Equipe nuit : 1 AS</p> <p>Population accueillie : Population vieillissante atteinte de Polypathologies</p> <p>Pathologies/situation prévalente : Polypathologies chroniques : insuffisances cardiaque – respiratoire – rénale, pathologies dégénératives : maladies d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, diabète, pathologies psychiatriques, séquelles d'A.V.C.</p>		
<p>MISSIONS PRINCIPALES DE L'IDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Organisation/Supervision des soins •Collaboration à l'élaboration, mise en œuvre et évaluation du projet personnalisé •Soins à visée éducative : diabète, nutrition, hydratation •Soins à visée préventive : soins de prévention d'escarre, prévention des chutes <p>Diagnostic curative : pansements d'escarre, perfusion, traitement du diabète ID, administration des traitements et surveillance</p> <p>Diagnostic palliative : accompagnement de fin de vie</p>		
<p>ACTES, ACTIVITÉS ET TECHNIQUES DE SOINS RÉALISABLES DANS LE SERVICE :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Entretien d'accueil •Soins d'hygiène, de confort et accompagnement dans les AVQ •Entretien d'aide, entretien thérapeutique •Observation clinique du résident dont mesure des paramètres vitaux, outils et échelles d'évaluation (douleur, nutrition, risque d'escarre) •Perfusions périphériques avec calcul de dosage •Pansements simples et complexes •Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols, aspiration •Administration de thérapeutiques médicamenteuses •Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence •Dossier de soins informatisé 		
<p>HORAIRE DES IDE DU SERVICE : 7H00-17H00</p>		

9-10 SSIAD

SERVICE : SSIAD	POLE ALZHEIMER ET DÉPENDANCE Chef de pôle : Dr MARI	CSS : Sylviane ANDREANI
Localisation : Pavillon L'ESTAQUE 1er étage	Effectifs (à titre indicatif) IDEC...0.30..... AS...9.5..... IDE.....1....	
Nombre de lits : 50	Spécialité : Soins Infirmiers à domicile	
Médecin responsable : Dr MARI	IDE Coordinatrice : Corinne CHATREFOU	
Orientations du service : <ul style="list-style-type: none"> • Le SSIAD assure des soins infirmiers coordonnés au domicile du patient âgé de plus de 60 ans (sauf dérogation) dans les 4^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} arrondissement de Marseille • Permet d'éviter ou d'écourter un séjour en établissement de santé • Permet au patient de continuer à vivre à domicile en tenant compte des difficultés physiques, psychologiques et sociales. 		
Situations cliniques prévalentes : <ul style="list-style-type: none"> • Situation de vie : isolement social, perte partielle ou totale d'autonomie, perte de repères médico-sociaux • Situation cliniques aiguës : patient présentant : pathologies traumatiques, troubles métaboliques (déshydratation, hypoglycémie...), altérations cutanées, pathologies infectieuses (infection urinaire, bronchique, cutanées), troubles psycho-comportementaux (agitation, désorientation, syndrome confusionnel) troubles cardio-circulatoires (troubles du rythme, emboliques...) • Situation clinique chroniques : pathologies neurologiques (parkinson, démences, dépression, AVC), pathologies métaboliques (dénutrition, obésité, diabète), pathologies cardio-vasculaires (insuffisance cardiaque, œdèmes des membres inférieurs, • Situation clinique de patients en fin de vie : prise en charge de la douleur, accompagnement physique, psychique de la personne et de l'entourage familial. 		
Horaires IDEC : jeudi de 12 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 16 h IDE du service : 7 h/15h	Horaires AS du service : 7h-12h et 16h-18h48 Horaires Etudiants : 7h-12h et 16h-18h	

9-11 EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER

SERVICE : Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)	POLE ALZHEIMER ET DÉPENDANCE Chef de pôle : Dr MARI	CSS : Sylviane ANDREANI
Localisation : Pavillon L'ESTAQUE -1er étage	Effectifs (à titre indicatif) IDEC 020 ERGOTHERAPEUTE ...1..... ASG...1.5.....	
Nombre de places : 10 places	Spécialité : Activités thérapeutiques	
Médecin responsable : Dr MARI	IDE Coordinatrice : Corinne CHATREFOU	
<u>Orientations du service :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'Equipe spécialisée Alzheimer assure des soins d'accompagnement et de réhabilitation au domicile du patient âgé de plus de 60 ans (sauf dérogation) dans les 3^{ème}, 4^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissement de Marseille • Réhabiliter et/ou stimuler les capacités résiduelles • Limiter les troubles du comportement • Préserver et restaurer leur autonomie • Rompre l'isolement • D'adapter l'environnement aux déficits cognitifs et fonctionnels de la PA • D'accompagner et aides les personnes dans les actes de la vie quotidienne et retarder l'admission en institution • Conseiller les aidants et développer leur compétence d'accompagnement au quotidien 		
<u>Situations cliniques prévalentes :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Situation de vie : isolement social, perte partielle ou totale d'autonomie, perte de repères médico-sociaux • Situation cliniques : patient présentant une Maladie d'Alzheimer, Maladie apparentée et Démence vasculaire, Psychose et diagnostic non posés à un stage léger ou modéré de la maladie pouvant faire l'objet d'une intervention de réhabilitation (conservant une mobilité, une capacité d'attention, une capacité de compréhension, une capacité d'expression) 		
		Horaire ergo du service : 9h00-16h30
		Horaires ASG du service : 9h00- 16h30

9-12 HOSPITALISATION A DOMICILE

SERVICE : HOSPITALISATION A DOMICILE (HAD)	POLE GERIATRIQUE Chef de pôle : Dr MOLINES	CSS : Marie FAVIER
Localisation : 1 ^{ème} étage Bâtiment Garlaban, Bureau 134/135	Effectifs (A titre indicatif) IDE coordinatrices : 2 IDE : 2 Secrétaire : 2 Assistante sociale : 1 Coursier : 2	
Nombre de lits : 25	Spécialité : Médecine gériatrique	
Médecin responsable : Dr POTARD	Infirmières coordinatrices : •Julia DEFENU •Laeticia DOMENECH	
Orientations du service : <ul style="list-style-type: none"> •Pansements complexes •Soins palliatifs •Traitements IV •Nutrition entérale/parentérale •Douleur •Nursing lourd •Rééducation 		
<u>Situations cliniques prévalentes :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de la douleur (évaluation, traitement, suivi) • Prise en charge des personnes en fin de vie (accompagnement patient et famille) • Prise en charge de pansements complexes (escarres, ulcères) • Prise en charge d'antibiothérapies transitoires en institution • Prise en charge de soins de stomies en post opératoire • Prise en charge des troubles neurologiques (démence, Alzheimer, AVC, Parkinson...) • Prise en charge de pansements complexes (escarres, ulcères, vac...) • Prise en charge des troubles nutritionnels (dénutrition, troubles métaboliques, éducation thérapeutique...) 		
La diversité des situations cliniques en gériatrie permet de pratiquer les actes et les activités en lien avec les compétences évaluées durant le stage. La prise en charge des patients à domicile permet d'acquérir et/ou développer l'adaptabilité, l'organisation, l'observation clinique, l'autonomisation.		
Horaires IDE du service : 7 h – 11h 48 / 16 h – 19 h	Horaires étudiant : 7h – 12h / 16h – 18h	

9-13 SSR : SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION

SERVICE : SSR Gériatrique	POLE GERIATRIQUE Chef de pôle : Dr MOLINES	CSS : Marie FAVIER
BATIMENT TOUR BLANCHE Localisation : 1 ^{er} étage Bâtiment	Effectifs (à titre indicatif) IDE...7..... AS.....11.... ASHQ...4.....	
Nombre de lits : 40	Spécialité : Soins de Suite et de Réadaptation	
Médecin responsable : Dr GILLE	Cadre de Santé : Carmen DINARD	
<u>Orientations du service :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Soins palliatifs - Soins de Suite - Rééducation et Réadaptation 		
<u>Situations prévalentes :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de la douleur (évaluation, traitement, suivi) • Prise en charge des personnes en fin de vie (accompagnement patient et famille) • Prise en charge orthopédique post chirurgicale et Appareillage post amputation • Réadaptation post chute et traitement orthopédique des lésions traumatiques non chirurgicales. • Prise en charge des affections neurologiques post AVC. • Prise en charge des affections neurologiques dégénératives présentant des troubles cognitifs sans troubles moteurs, compromettant le maintien à domicile. • Prise en charge post chirurgie viscérale, avec prise en charge des stomies. • Prise en charge en soins de suite des plaies chroniques • Prise en charge en soins de suite d'une hospitalisation aiguë (cardio vasculaire, infectieux, endocrinologie, onco-hématologie). • Réadaptation et Education thérapeutique. • Prise en charge sociale (réévaluation du maintien à domicile, du plan d'aide social, placement, mesures de protection juridique...) 		
La diversité des situations cliniques en SSR permet de pratiquer les actes et les activités en lien avec les compétences évaluées durant le stage.		
Horaires IDE du service : 6 h – 13 h / 13h30 – 20 h 30 06h /16h - 08h /18h- 10h30 /20h30	Horaires étudiant : 6h – 13h ou 6h30 / 13h30 13h – 20h	



10 - Evaluation de l'accueil et de l'encadrement des stagiaires

CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL

DATE DE REMPLISSAGE

LIEU ET TYPE DE STAGE

1-Quelle formation suivez-vous ?

Etudiant IDE 1^{er} année

Etudiant IDE 2^{ème} année

Etudiant IDE 3^{ème}

Aide soignant

Auxiliaire de vie

Aide médico psychologique

Psychomotricien

Ergothérapeute

Orthophoniste

Etudiant cadre de santé

Autre, précisez

2-De quel centre de formation dépendez-vous ?

3-Dans quelle unité avez-vous effectué votre stage ?

CSG

CSA

UCC

SSR

Hôpital

USLD 2^{ème} étage

USLD 3^{ème} étage

Pavillon Jean Masse

Secteur Alzheimer

PASA

USLD

EHPAD

Pavillon Estaque

Secteur Alzheimer

UHR

EHPAD

Pavillon Etoile

Pavillon Montagnette

ACCUEIL

4-A votre arrivée dans le service avez-vous eu un entretien d'accueil ? Oui Non

5-Qui a réalisé cet entretien ? Cadre de santé Référent de stage Autre, Précisez.....

6-Vous a-t-on décrit l'organisation et le fonctionnement de l'établissement ? Oui Non

7-Vous a-t-on décrit l'organisation et le fonctionnement de l'unité ? Oui Non

8-Une planification de l'organisation de votre stage vous a-t-elle été proposée ? Oui Non

9-Avez-vous pu présenter vos objectifs de stage ? Oui Non



10 - Evaluation de l'accueil et de l'encadrement des stagiaires

CENTRE GERONTOLOGIQUE DEPARTEMENTAL

DATE DE REMPLISSAGE

ENCADREMENT

- 10-Vous a-t-on présenté l'équipe et expliqué le rôle de chacun ? Oui Non
- 11- Avez-vous eu un référent de stage ? Oui Non
- 12-Vous a-t-on présenté les outils de travail de l'unité ? Oui Non
- 13-Vous a-t-on présenté les patients ? Oui Non
- 14- Avez-vous eu la possibilité de participer aux
 Réunions de service Relèves
- 15- Avez-vous visité les autres unités de soins de l'établissement ? Oui Non
- 16- Lors du bilan mi-stage, quels ont été les points abordés ?
 L'atteinte de vos objectifs Le réajustement de vos objectifs Les difficultés rencontrées
- 17-Avez-vous eu un bilan de fin de stage ? Oui Non

EVALUATION

- 18- En fin de stage avez-vous participé à votre évaluation ? Oui Non
- 19-L'équipe d'encadrement était-elle présente ? Oui Non
- 20- Votre référent a-t-il participé à votre évaluation ? Oui Non
- 21-L'évaluation portait-elle sur l'ensemble des items du rapport de stage ? Oui Non

22-Evaluez votre niveau de satisfaction ? Très satisfait Satisfait Moyennement satisfait Pas satisfait

Pourquoi ?.....
.....

23- Seriez- vous intéressé par un poste en Gériatrie ?

Pourquoi ?.....
.....
.

24 -Vous souhaitez nous laisser vos coordonnées pour un contact d'emploi après l'obtention de votre diplôme

.....